

Compte rendu du conseil d'école en date du mardi 24 juin 2025

Début du conseil d'école à 18h05

Membres présents :

Mairie : *Mme Vauttier, M.Arribe, Mme Bergez*

Ecole : *Mmes Iato, Peyroutet, Niel, Daussat, Sadon, M.Viac et Aren ;*

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) : *Mmes Tamos, Vallerin, Collop, Pottier, Faucher, et M.Denis*

DDEN : *Mme Pourroy*

Excusés : *Mme Rachou, Mme Mollis, Mme Souchu, M. le Maire, Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale*

Points abordés lors du conseil d'école :

Mot de l'APE (bilan de l'année)

Préparation de la rentrée 2025-2026

Bilan de l'exercice d'évacuation

Bilan de la fête de l'école

Point sur la coopérative scolaire

Projets de classes / cycles / école

Questions et informations diverses

Mot de l'APE

M.Sarré, président de l'APE, a été invité par M.Viac au début du conseil d'école, afin de dresser un bilan des actions menées par l'association des parents d'élèves de Buros.

Il précise que dix-huit manifestations ont été organisées cette année scolaire. Les bénéfices engendrés ont permis de financer divers projets pour l'école : cirque pour les classes de PS/MS et MS/GS, participation à la classe découverte des CE2, participation à la sortie au musée gallo-romain de Claracq du cycle 2, à la ferme du Bon'Air pour le cycle 1. Les jeux de récréation sont également payés par l'APE.

Il estime que la kermesse de la fête de l'école s'est bien passée. Il indique que la participation des parents pour la tenue de la fête de l'école a été importante. L'APE a financé les stands suivants : le photobooth, les jeux en bois, les jeux gonflables.

Préparation de la rentrée 2025-2026

Mesdames Mollis, Daussat et Souchu quittent l'école à la fin de l'année.

Leurs successeurs ne sont pas encore connus.

L'effectif de l'école est en hausse, comme cela avait été prévu.

A ce jour, voici l'effectif par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
27	19	20	25	16	15	23	17	162

La prévision de classe pour la rentrée prochaine est la suivante :

PS/MS	PS/MS	GS	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme IATO	???	Mme Peyroutet	Mme Niel	Mme Rachou	M.Aren	M.Viac & ???
23 élèves	23 élèves	20 élèves	25 élèves	24 élèves	23 élèves	24 élèves

Les classes présentées ne sont pas définitives. L'équipe enseignante s'interroge sur les deux premières classes de maternelle. Il est envisagé de créer une classe de 27 PS et une autre de 19 MS.

Pour les classes à double niveau, la répartition se fait en fonction du mois de naissance. Une exception à cette règle peut être décidée par le conseil des maîtres dans le cas d'une grande inégalité filles/garçons ou pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Madame Rachou devrait accueillir des stagiaires comme c'était le cas cette année. Ce ne sera pas le cas de M.Viac.

Exercice d'évacuation incendie

Un deuxième exercice annuel a été réalisé le lundi 16 juin 2025. A 10h25, M.Viac a déclenché l'alerte. Toutes les classes se sont regroupées dans le calme dans la cour de récréation sous les platanes en deux minutes.

Les deux classes de maternelle étaient déjà en récréation ; elles ont rejoint l'autre cour.

Quelques élèves ont demandé s'il s'agissait d'un exercice. Tout s'est très bien passé. Un léger dysfonctionnement de fin d'alerte a été signalé à la mairie.

Bilan de la fête de l'école

La fête de l'école s'est tenue le samedi 21 juin. En partenariat avec l'APE, elle a permis de récolter près de 2000€ pour la coopérative scolaire. Ce montant est partagé à moitié entre la tombola et la vente des tickets.

M.Viac remercie l'APE pour l'organisation de la kermesse, les élèves, leurs enseignants pour leur participation à cette fête, la mairie pour l'aide logistique et les parents qui ont tenus des stands.

M.Viac remercie également Mme Laffitte, ancienne DDEN de l'école, pour son don de 80€ à la coopérative scolaire.

Coopérative scolaire

M.Viac rappelle que l'argent récolté par la coopérative scolaire « Les Isards » permet de financer des projets pour les élèves. Il donne plusieurs exemples : cinq sorties au Méliès, l'ENT Educartable, les

bibliothèques de classe, les spectacles (1130€), la cotisation à l'USEP (EPS), les sorties éducatives (Cueillette de l'Aragon, Claracq, Parcelles solidaires, ...), les viennoiseries de Noël, les correspondances de classe, le projet cyclo des CE2, le projet d'échecs (720€), quelques lots de tombola, du matériel divers utilisé pour la fête des mères et la fête des pères, l'apéritif de la fête de l'école, etc...

Les recettes de cette année sont : 1271€ de cotisation des parents en début d'année, 691€ de vente des photos de classe et 2073€ de la fête de l'école.

M.Viac remercie vivement l'Amicale Laïque de Buros qui a fait un don de 1057,79€ à la coopérative scolaire lors de sa dissolution.

Présentation des projets de classe ou de cycle

Commun à l'école :

Récré Jeu t'aime, Bouchons de l'espoir, accueil de stagiaires

CP/CE1 jusqu'au CM2 : intervention de l'Ecole d'échecs du Béarn 6 séances par classe

PS/MS et MS/GS : cycle draisienne/trottinette grâce au prêt de l'USEP ; visite de la Ferme du Bon'Air le 3 juillet, initiation à l'anglais grâce à Mme Rachou (uniquement les MS) ; projet cirque grâce au financement de l'APE et à l'intervention de Cirquenbul ; trois après-midis portes ouvertes pour les futurs PS

GS/CP : continuité du projet des enfants danseurs, avec notamment une représentation finale au Centre Alexis Peyret de Serres-Castet (élèves ravis et investis) ; quatre séances de cyclisme menées avec Mme Rachou ; quatre séances de natation à la piscine de Morlaàs (remerciements aux parents agréés et accompagnateurs) ; visite du musée gallo-romain de Claracq ; séance de cinéma au Méliès : film Croquette le chat merveilleux

CP/CE1 : quatre séances de cyclisme menées avec Mme Rachou ; quatre séances de natation à la piscine de Morlaàs (remerciements aux parents agréés et accompagnateurs) ; visite du musée gallo-romain de Claracq ; séance de cinéma au Méliès : film Croquette le chat merveilleux

CE2 : classe cyclo pendant trois jours à Capbreton. La météo était idéale et les repas très bons, selon les retours des enfants. Au total, près de 80km parcourus : tour du lac d'Hossegor, zoo de Labenne, visite du marais d'Orc, parcours d'orientation ; correspondance avec l'école de Thèze qui a accompagné la classe cyclo ; correspondance avec une classe française à New-York (explications sur certains jeux traditionnels de la France et des Etats-Unis)

CM1 : fête de la science au collège de Morlaàs (coanimation par des 6^{ème}) ; Course contre la faim + ateliers citoyens au collège ; projet football avec un intervenant du District du football des P-A ; Méliès : « Le Dictateur » ; rencontre des enfants danseurs (cf. GS/CP)

CM2 : fête de la science au collège de Morlaàs (coanimation par des 6^{ème}) ; Course contre la faim + ateliers citoyens au collège ; projet football avec un intervenant du District du football des P-A ; Méliès : « Le Dictateur » ; apéritif de fin de scolarité primaire des CM2 le 1^{er} juillet

Projets prévisionnels pour l'année scolaire prochaine : classe de M.Aren : Jazz'In School ; Classes de Mme Rachou, M.Aren et M.Viac : Campus des enfants à l'UPPA de Pau

Informations diverses

Julie Bergez précise que les informations pour l'inscription aux services du périscolaire pour l'an prochain seront distribuées dans les cahiers de liaison avant la fin de cette année (ouverture des inscriptions à partir du 7 juillet, sur le site de la commune de Buros, section périscolaire).

Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1/ Remerciements pour la multitude et la variété des activités proposées aux enfants (cinéma, vélo, danse, échecs, cirque...)

2/ Remerciements à tous les enseignants pour leur implication dans la fête de l'école : préparation du spectacle, des costumes, participation et aide à la kermesse, sur un jour non travaillé. C'est très apprécié ! Interrogation quant à l'absence de Alexandra et Sandrine puisque ce n'était pas le cas les années précédentes

3/ Des parents s'interrogent quant à la "règle" sur l'usage du téléphone portable par le personnel enseignant ou périscolaire dans l'enceinte de l'école ? Il semble que lors des temps de récréation et de garderie certains consultent régulièrement leurs téléphones...des parents sont surpris que cela soit toléré (hors cas d'urgence personnelle bien entendu) et trouvent dommage que ce soit fait devant les enfants.

- ➔ Réponse de M.Viac : *Les remarques sont fondées. Les règles d'utilisation du téléphone portable ont déjà été abordées en conseil de maîtres, malheureusement il y a toujours des débordements. Un nouveau rappel a été fait aux enseignants, stagiaires et personnels de l'école. Le téléphone ne doit être utilisé qu'en tant qu'outil lié aux apprentissages (ex : chronomètre, boussole). En cas de nécessité urgente, l'adulte peut s'isoler si ses élèves sont sous la surveillance d'un autre adulte.*
- ➔ Réponse de Mme Bergez : *Le téléphone portable peut également être utilisé pour jouer le rôle de « talkie-walkie » entre les membres du personnel.*

4/ Quelle est la capacité maximale d'accueil du dortoir actuel ? Au vu des prévisions d'effectifs en PS pour la rentrée, quelle organisation sera mise en place pour que tous les enfants puissent faire la sieste ?

- ➔ Réponse de M.Viac et Mme lato : *La capacité d'accueil de la salle de sieste est limitée et ne satisfait pas la surface de 2m² nécessaire à chaque enfant. Lors des portes ouvertes, certains parents ont précisé que leur enfant ne dormait déjà plus l'après-midi. De plus, certains enfants bénéficieront d'un aménagement du temps scolaire proposé aux PS. Un temps calme pourra également être proposé dans la classe de PS. En contrepartie, il sera compliqué de coucher les MS qui en auront besoin. Une évaluation des besoins sera faite en début d'année scolaire.*

5/ Un parent s'inquiète du fait que les couverts des enfants ne sont à priori pas changés à la cantine quand ils tombent (1er service - maternelle). Est-ce le cas ? S'il est tout à fait compréhensible que cela soit compliqué à gérer si cela arrive régulièrement aux enfants, quelle est dans les faits la fréquence à laquelle cela se produit ? une organisation peut-elle être mise en place pour remplacer ou nettoyer les couverts qui tombent ou cela est-il trop compliqué ?

- ➔ Réponse de Julie Bergez : *Quand le personnel voit des couverts qui tombent, il les change systématiquement. S'ils ne le voient pas, les enfants peuvent le signaler aux adultes.*

6/ En ce qui concerne la cantine, et compte tenu des remontées qui sont les mêmes chaque année, nous souhaiterions, si cela est possible, que le résumé ci-après soit noté dans le compte rendu du conseil d'école, afin de pouvoir, lors des futures demandes qui seront faites sur ce sujet, renvoyer les parents à ce document :

"Suite aux remontées par rapport à la qualité des repas servis à la cantine de l'école, les RPE ont pu faire le point aussi bien avec la mairie concernant le prestataire mandaté, qu'en allant déjeuner avec les enfants à la cantine afin d'apprécier un repas type. Concernant la qualité des repas, le prestataire respecte bien la loi Egalim, il ne mentionnait jusqu'alors pas les produits issus de l'agriculture biologique ou les produits issus de circuits courts dans ses menus. Par ailleurs, le prestataire est à l'écoute et ouvert au dialogue par rapport aux demandes qui sont faites, que ce soit par les enfants ou par les adultes.

Deux RPE ont pu apprécier la qualité d'un repas, voici ce qu'il en ressort :

- pour la qualité des repas, le prestataire respecte bien la charte imposée par le gouvernement, et respecte dans l'ensemble les critères des recommandations nationales des valeurs nutritionnelles*
- le service est bien rodé par le personnel, les enfants ont bien compris le fonctionnement des services. Les enfants volontaires sont autorisés à participer à la logistique (aide à la mise en place des couverts, remplissage des cruches d'eau, mise des déchets au composte).*
- le temps de repas des 2 services est suffisant, augmenter le temps de repas des enfants ne leur serait pas bénéfique (certains enfants ayant des difficultés à se canaliser sur le temps actuel de service)*
- les enfants de maternelles mangent de petites quantités, il y a donc davantage de déchets pour cette tranche d'âge. L'effet de groupe y participe de façon non négligeable, par exemple, si un enfant d'une table évoque ne pas vouloir manger d'aliments rouges ou de légumes, alors qu'il y a de la piperade au menu, la plupart des enfants n'en mangeront pas non plus, malgré les encouragements du personnel pour manger. "*

Clôture du conseil d'école à 19h10